

## Pour vous inscrire, c'est facile !

- 1 Vous contactez l'organisme de formation
- 2 L'organisme vérifie que le collaborateur possède bien les pré-requis nécessaires
- 3 Le collaborateur s'inscrit à la session de son choix
- 4 Pensez à relever la référence du stage (sur le programme de l'organisme choisi) via [www.fafiec.fr/financement/actions-collectives/management-rh/gpec](http://www.fafiec.fr/financement/actions-collectives/management-rh/gpec)
- 5 Faites votre demande en ligne, directement sur [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)
- 6 Le FAFIEC confirme la prise en charge financière et s'assure du paiement auprès de l'organisme

## Plus de renseignements

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter les organismes de formation sélectionnés :

- ACCENDO : [www.accendo.fr](http://www.accendo.fr)
- CEGOS : [www.cegos.com](http://www.cegos.com)
- CNAM : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)
- CREATION CONCEPT : [www.creation-concept.fr](http://www.creation-concept.fr)
- EMCI/ ORIANDRE : tél : 05 62 47 19 09
- FORMACOM : [www.formacom.fr](http://www.formacom.fr)
- FORSANE : [www.forsane.com](http://www.forsane.com)
- METCH/AB consulting : tél : 04 93 71 92 82
- GT'M : [www.gtm-ingenierie.fr](http://www.gtm-ingenierie.fr)
- IDQUATION : [www.idquation.fr](http://www.idquation.fr)

Les organismes ne couvrent pas tous l'ensemble du territoire. Merci de vous renseigner auprès d'eux.

→ [www.fafiec.fr/financement/actions-collectives/management-rh](http://www.fafiec.fr/financement/actions-collectives/management-rh)

### FAFIEC

56-60 rue de la Glacière  
75640 Paris cedex 13

Tél : **0 811 02 11 12**

(N° AZUR, prix d'un appel local)

Fax : 01 77 45 96 50



ORGANISME PARITAIRE  
COLLECTEUR AGRÉÉ  
DE L'INGÉNIERIE, DE  
L'INFORMATIQUE, DES  
ÉTUDES, DU CONSEIL,  
DES FOIRES ET SALONS  
ET DES TRADUCTIONS



Informatique  
Ingénierie / Etudes  
Conseil  
Foires et Salons  
Langues  
Management / RH  
Recrutement  
Relations Commerciales /  
Logistique / Gestion

→ La Gestion  
prévisionnelle  
des Emplois  
et des Compétences  
en PME

Faire vivre sa démarche GPEC

Le partenaire compétences



Conception graphique : Créatone - Conception rédaction : FAFIEC / Service Communication / Crédits photos : iStockphoto, Goldhaufen / Document non contractuel - Référence : REF-COM-P-2009032401





## → Actions collectives

### Qu'est-ce qu'une Action collective ?

Une action collective, c'est une formation mise au point à l'initiative de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en liaison avec l'observatoire métiers de la branche, l'OPIIEC. Ciblée sur des compétences du présent et de l'avenir, les actions collectives sont accessibles via le FAFIEC, l'organisme paritaire collecteur agréé des métiers de l'informatique, de l'ingénierie, du conseil et des foires et salons. Le FAFIEC propose, sur ses fonds mutualisés, un financement pour tout ou partie des frais pédagogiques.

### Les Avantages

Les actions collectives, ce sont des formations « clés en main » : programmes de formation définis, organismes de formation rigoureusement sélectionnés par le FAFIEC et coûts de formation pris en charge en plus de toutes les autres aides financières proposées par votre OPCA.

## → La Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences en PME

Faire vivre sa démarche GPEC

**La GPEC - Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences - est un véritable outil stratégique au service des entreprises. Maintenir sa compétitivité économique, anticiper les évolutions d'emplois de ses collaborateurs : tels sont les défis à relever aujourd'hui par les sociétés pour survivre et se développer sur ses marchés. Depuis janvier 2005, la loi dite « loi Borloo » a d'ailleurs instauré une obligation de négociation triennale sur la GPEC pour toutes sociétés employant au moins 300 personnes. Qu'en est-il pour les PME ?**

**Le FAFIEC vous propose une formation courte, pratique et opérationnelle sur la GPEC spécialement orientée pour répondre aux spécificités et besoins des entreprises de moins de 300 personnes.**



### Les objectifs

- Permettre aux PME de maintenir leur compétitivité économique grâce à une démarche GPEC pour :
  - Anticiper les évolutions d'activités et les effets sur les emplois et les compétences
  - Répondre aux situations propres (environnement, projet d'entreprise, organisation, effectifs)
  - Connaître et utiliser les bases méthodologiques et les outils RH adaptés
  - Mettre en œuvre les outils de pilotage efficaces
- Permettre aux PME d'assumer leur responsabilité sociale en sécurisant les parcours professionnels de leurs salariés



### Eléments de contenu

Les programmes complets sont disponibles sur simple demande auprès des organismes de formation. Quelques éléments à titre indicatif :

- Faire le point sur sa démarche GPEC (points forts, points faibles)
- Analyser, réactualiser et approfondir ses outils de pilotages et ses méthodes GPEC



### Publics concernés

- PME de moins de 300 salariés
- Responsables RH (gestion des carrières, mobilité professionnelle, recrutement, formation)
- Cadres Dirigeants
- Chefs de Projets GPEC
- Partenaires du dialogue social
- IRP



### Pré-requis

- Avoir mis en place une démarche GPEC au sein de son entreprise
- Ou
- Etre dans une entreprise ayant mis en place une démarche GPEC
- Ou
- Etre en cours de mise en place d'une démarche GPEC



### Lieux

En fonction du lieu de la société et à définir avec l'organisme de formation

Construisons ensemble votre réussite !

Votre formation commence maintenant !

Inscrivez-vous vite à la prochaine session ! Toutes les dates disponibles sur [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr), rubrique actions collectives